

**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse Charte 2021**

**Informations générales :**

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>16<sup>ème</sup></b>
Nom de site		Numéro	T15761
Adresse du site	<b>38, avenue du Président Wilson</b>	Hauteur	R+7 (29m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Modification du site avec ajout d'une antenne 2G/3G/4G/5G sur un nouvel azimut</b>		
Complément d'info	5 antennes sur 3 azimuts Partage du 2100MHz 4G/5G Ajout de l'azimut 240°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>09/07/2021</b>
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>16/02/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>18/03/2024</b>

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Modification du site afin d'ajouter 1 antenne sur un nouvel azimut, émettant sur 700/800/1800/2100/2600MHz avec partage du 2100MHz 4G/5G, et de remplacer 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes. Le site sera alors constitué de 3 antennes 2G/3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et de 2 antennes 5G 3500MHz orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240° (pas de 5G 3500MHz sur cet azimut)		
Distance des ouvrants	Entre 3 et 5 m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	<b>Vis-à-vis (25m)</b>	Azimut 0° : R+5 Azimut 240° : R+8
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 0° &lt; 5V/m - 120° &lt; 4V/m; 240° &lt; 4V/m</b> <b>5G (3500) : 0° &lt; 5V/m - 120° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.50m (0° et 240°) et 29.25m (120°) pour les antennes à faisceau fixe <b>32.10m (0°) et 29.55m (120°) pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

**Incidence visuelle**

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : l'ajout d'une nouvelle antenne sur un nouveau secteur et le remplacement de 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes de même gabarit
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

**Date :**

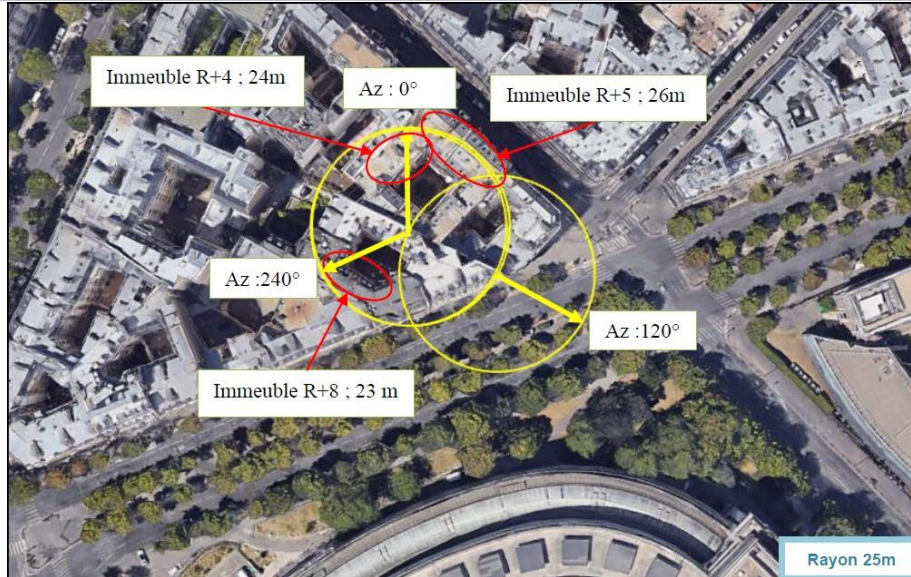
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 38 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 75016 PARIS-16E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 240°	Azimet 0°	Azimet 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Légende



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

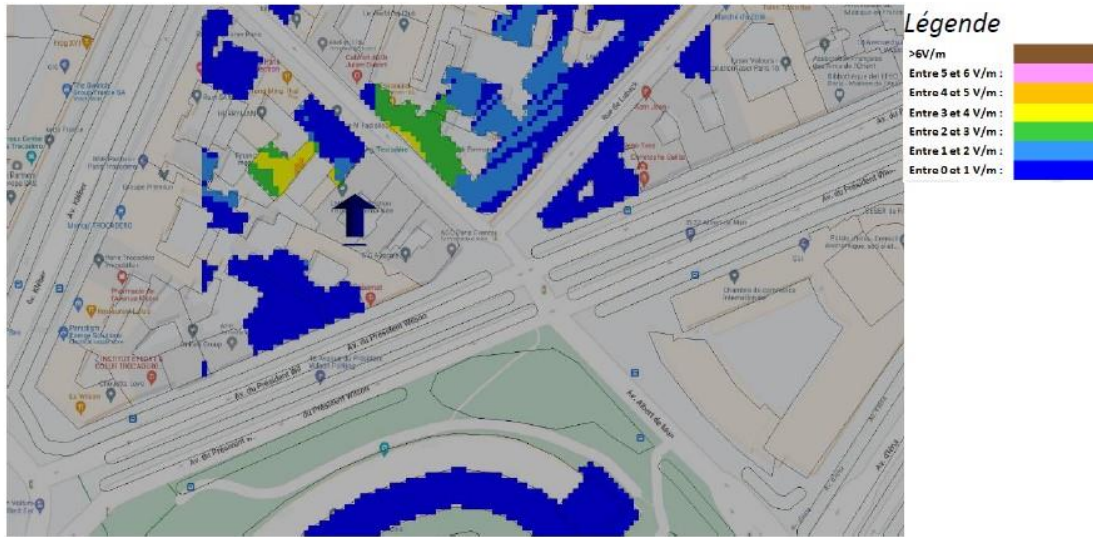
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 38 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 75016 PARIS-16E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*



## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

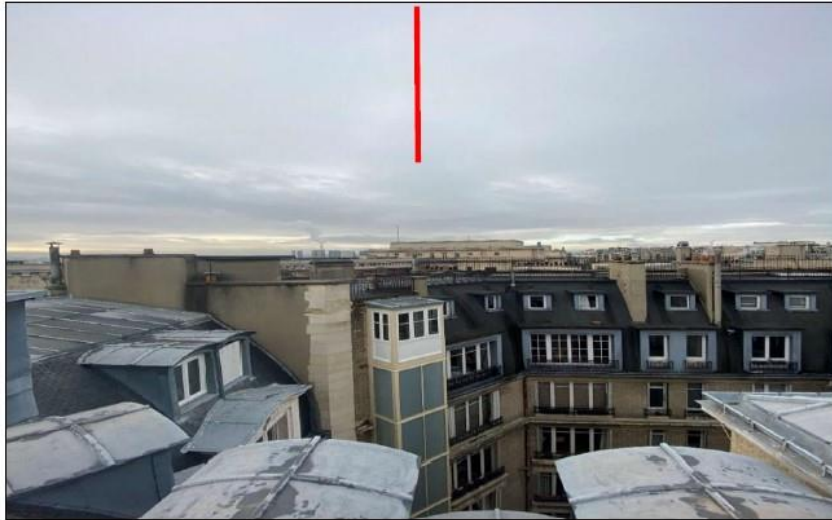


APRES



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120°



Azimut 240°

